

LE BOISÉ

REVUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION ÉTÉ 2025

LE RETOUR DE VILLE FLEURIE!

- RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE 3
- JOURNÉE VILLE FLEURIE 4
- LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
QUEL AVENIR VOULONS-NOUS
POUR NOS GÉNÉRATIONS FUTURES? 22



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 H 30

À L'HÔTEL DE VILLE
375, boul. Adolphe-Chapleau

MARDI 10 JUIN 2025

MARDI 8 JUILLET 2025

MARDI 12 AOÛT 2025

MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

HORAIRE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Lundi au jeudi :

8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi :

8 h à 12 h

Samedi et dimanche :

Fermé

Les services administratifs

seront fermés le mardi

24 juin pour la Fête

nationale du Québec

et le lundi 30 juin pour

la fête du Canada.

Ils le seront également

pour les vacances d'été

à partir du vendredi

18 juillet à midi et retour

le lundi 4 août.

Nos bureaux seront

également fermés le

lundi 1^{er} septembre

pour la fête du Travail.

Chères Filionaises, Chers Filionois,

Tout un succès que ce retour de la journée Ville fleurie, le samedi 31 mai dernier. Vous étiez nombreuses et nombreux au garage municipal à attendre votre tour pour récupérer votre tournesol (*Helianthus annuus*), vos semences et votre compost qui vous permettront, je l'espère, de réaliser de magnifiques aménagements paysagers.

Et au cas où vous ne le sauriez pas, le tournesol est justement le nouvel emblème floral de Bois-des-Filion. Pourquoi se doter d'un emblème floral, vous me direz? Eh bien, depuis des années, notre équipe d'horticulteurs déploie des efforts importants pour faire de Bois-des-Filion une ville où il fait bon vivre et le tournesol fait partie de la panoplie de plantes que nous retrouvons dans les aménagements de la Ville. Mais, c'est aussi pour prendre part au concours des Fleurons du Québec qui reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités. Et comme à Bois-des-Filion, nous avons de la suite dans les idées, nous avons décidé pour atteindre cet objectif, de renouveler le concours Ville fleurie.

Vous avez donc du 30 juin au 31 août 2025 pour y prendre part* et avoir la chance de gagner une des 7 cartes-cadeaux qui seront remises à l'issue du concours. Plus il y aura de Filionaises et de Filionois à prendre part à Ville fleurie, plus nous aurons des chances de mériter ce fameux cinquième Fleuron. C'est un projet collectif, c'est pourquoi tout le monde doit mettre les mains dans la terre.

D'ailleurs, pour celles et ceux qui se sont rendus au garage municipal lors de la journée Ville fleurie, si vous ne l'avez pas remarqué, vous étiez à quelques pas de notre parc canin. Situé dans le parc des Bâtisseurs, ce grand parc aménagé spécialement pour nos amis à quatre pattes est prêt à vous accueillir. Donc, si vous voulez que votre animal de compagnie se dégourdisse les pattes et jappe à qui mieux mieux, c'est l'endroit

tout désigné puisqu'il n'y a aucune résidence à proximité donc, aucun risque de déranger les voisins, et ce, même si la courtoisie entre utilisateurs et utilisatrices demeure de mise.

Parlant de courtoisie, c'est l'été qui arrive avec son lot de piétons, de cyclistes et de motocyclistes. Je vous invite donc à respecter la signalisation afin d'éviter un accident déplorable.

Je vous invite également à prendre part à la super programmation que notre équipe des loisirs a mis en place pour la saison estivale : ça commence en grande dès la Fête nationale avec le grand chanteur à la carrière internationale, Marc Hervieux. Et ça se poursuivra tout au long de l'été avec le cinéma en plein air et les Dimanches en chanson.

Enfin, l'hôtel de Ville est maintenant complètement opérationnel; les fonctionnaires municipaux l'ont réintégré, les membres du conseil municipal y siègeront dorénavant. Si vous avez besoin d'un service ou simplement pour poser une question, vous êtes les bienvenus. Je tiens d'ailleurs à souligner la contribution financière et la collaboration du gouvernement du Québec et du député de Blainville, Mario Laframboise, dans ce dossier.

Et avant de vous laisser pour l'été, nous entamons dans ce numéro du Boisé une série d'articles sur les changements climatiques, mais dans l'optique filionaise; quels sont les enjeux pour une ville comme la nôtre, et comment s'y préparer.

Bref, en mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil municipal, je vous souhaite des vacances amusantes et reposantes en famille et revenez-nous en forme à l'automne.

Gilles Blanchette

Maire de Bois-des-Filion

*villebdf.ca/ville-fleurie



LE CONSEIL MUNICIPAL



Denis Bourgeois
Siège N° 1



Odette Filion
Siège N° 2



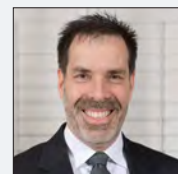
Denis Poirier
Siège N° 3



Gilbert Guérette
Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
Siège N° 5



Benoist Latour
Siège N° 6



Été 2025

La revue municipale de Bois-des-Filion est publiée quatre fois par année et distribuée gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Coordination :

Nicolas Carette

Rédaction :

Nicolas Carette
Raoul Cyr
Adam Lupien
Caroline Desrochers
Jessica Lavigne
Joé St-Germain
Laurianne Nestoruk
Adam Malépart
Julie Chabanel
Alexandre Martin
Sébastien Lavoie
Valène Leroux Bousquet

Direction artistique et infographie :

Robert Devost
Graphiste inc.

Impression :

Imprimerie
DomcoCayer

Tirage :

4 600 copies

Le Boisé est imprimé sur dupapier 100 % recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis le mercredi 14 mai, les fonctionnaires municipaux sont de retour à l'hôtel de Ville.

Rappelons que celui-ci a subi une importante cure de jouvence au cours des 15 derniers mois; des rénovations qui permettent à l'édifice d'être plus fonctionnel et accueillant pour les Filionois et Filionaises. Ainsi, l'ensemble des systèmes d'éclairage, de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation ont été mis aux normes en matière d'efficacité énergétique. La sécurité incendie, les systèmes de sécurité et de réseautique ne sont pas en reste et ils sont maintenant à la fine pointe.

Ces rénovations ont également permis le déménagement de la salle du conseil municipal, avec entre autres le réaménagement du rez-de-chaussée et de l'accueil qui permettent maintenant une meilleure accessibilité universelle.

Par ailleurs, le coût de ces travaux est largement couvert par une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui a octroyé à la Ville une aide financière de l'ordre de 1 795 950 \$ dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales.





LA JOURNÉE VILLE FLEURIE

SAMEDI 31 MAI 2025

Gros succès que ce retour de la journée Ville fleurie à Bois-des-Filion ; en dépit d'une température plus automnale que printanière, vous étiez plusieurs centaines, bien avant le début de l'activité, à attendre en file pour récupérer vos tournesols, vivaces, arbustes et compost, à recueillir des informations sur l'horticulture, le recyclage et l'environnement et à vous inscrire à nos concours.

À voir les grands sourires des nombreux Filionois et Filionaises, jeunes et moins jeunes, à s'être déplacés en ce petit samedi, les membres du conseil municipal sont fiers d'avoir visé dans le mille après une interruption de 5 années principalement en raison de la pandémie.

Une chose est certaine, la journée Ville fleurie semble en place pour revenir au printemps 2026.



BOIS-DES-FILION A MAINTENANT SA FLEUR, EMBLÈME OFFICIEL

LE TOURNESOL

En plus de sa beauté, le tournesol symbolise le soleil, la lumière, la vie, la santé, l'épanouissement, l'optimisme, la positivité, la générosité et le bonheur, des valeurs chères à Bois-des-Filion. C'est pourquoi le conseil municipal a sélectionné cette fleur comme emblème officiel de la Ville.

La polyvalence du tournesol dans l'alimentation humaine et animale souligne son importance écologique, nutritionnelle et historique en Amérique du Nord et dans le monde entier.

Étant donné sa culture rapide et très facile, le tournesol est l'une des fleurs annuelles les plus recommandées pour le jardinage. Tous les citoyen.nes de Bois-des-Filion, petits et grands, pourront aisément le cultiver chez eux.

Il suffit de lui offrir un emplacement ensoleillé, un sol bien drainé et un espacement entre les plants adéquats selon les dimensions propres à chaque variété et le tour est joué!

Afin d'officialiser notre emblème floral, nous avons procédé à son enregistrement officiel au répertoire des emblèmes floraux du Québec de la *Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec*.

Bois-des-Filion souhaite donc faire la promotion de cet emblème floral auprès de ses citoyen.nes, commerces, institutions et industries et, ainsi, les encourage à planter et à intégrer dans leur aménagement paysager les différentes variétés ornementales du tournesol commun (***Helianthus annuus***).

Avec cette fleur emblématique, la Ville de Bois-des-Filion souhaite rassembler ses citoyen.nes dans un but commun d'embellissement de la collectivité et par la même occasion renforcer leur sentiment d'appartenance à la municipalité.

EMBLÈMES FLORAUX

Les emblèmes floraux sont généralement tirés de la flore du pays qu'ils représentent. La tradition veut que la plante choisie soit populaire et répandue dans toute la région; à cet égard, les emblèmes floraux diffèrent des armoiries et des drapeaux, qui ont un caractère plus symbolique. Toutefois, différentes raisons peuvent expliquer le choix d'une plante non indigène ou d'une plante associée à un certain paysage.





CONCOURS VILLE FLEURIE 2025



METTEZ VOS TOURNESOLS EN ÉVIDENCE!

Du 30 juin au 31 août 2025, nous vous invitons à mettre vos tournesols en évidence dans vos aménagements paysagers en façade de votre résidence puis à soumettre votre inscription au concours Ville fleurie en vous rendant au villebdf.ca/ville-fleurie/

Transmettez-nous de 2 à 5 photos de votre aménagement paysager avec votre inscription afin d'être éligible au concours.

Les 7 gagnant.es sélectionné.es par le comité Ville fleurie dans les catégories résidences, balcons et commerces / industries se mériteront une carte cadeau d'une valeur de 100 \$ dans un commerce de Bois-des-Filion.

Les gagnants seront sélectionnés au début du mois d'octobre! Retrouvez les règlements du concours sur notre site Web.

Bonne chance à tous!

**Notez que des formulaires d'inscription seront disponibles en version papier à l'hôtel de ville, à la bibliothèque et au Service des loisirs durant toute la période d'inscription. Pour information, composez le 450 621-1460, poste 9903#.*



NOUS RECRUTONS POUR LES ÉLECTIONS

Les prochaines élections municipales du conseil de Bois-des-Filion auront lieu le 2 novembre prochain. Vous souhaiteriez participer à leur bon déroulement?

- Vous aimez travailler avec le public
- Vous avez le droit de voter
- Vous êtes disponible pendant la période électorale ou le jour des élections

Nous avons besoin de vous, POSTULEZ!

Nous sommes à la recherche de candidatures pour combler les postes suivants :

- scrutateurs
- secrétaires
- préposés à l'accueil
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) membres de la table de vérification de l'identité

Nous vous invitons à déposer votre candidature dès maintenant, auprès de Marie-Renée Houde, présidente d'élection :

Par courriel

mrhoude@villebdf.ca

Par télécopieur

450 621-8483

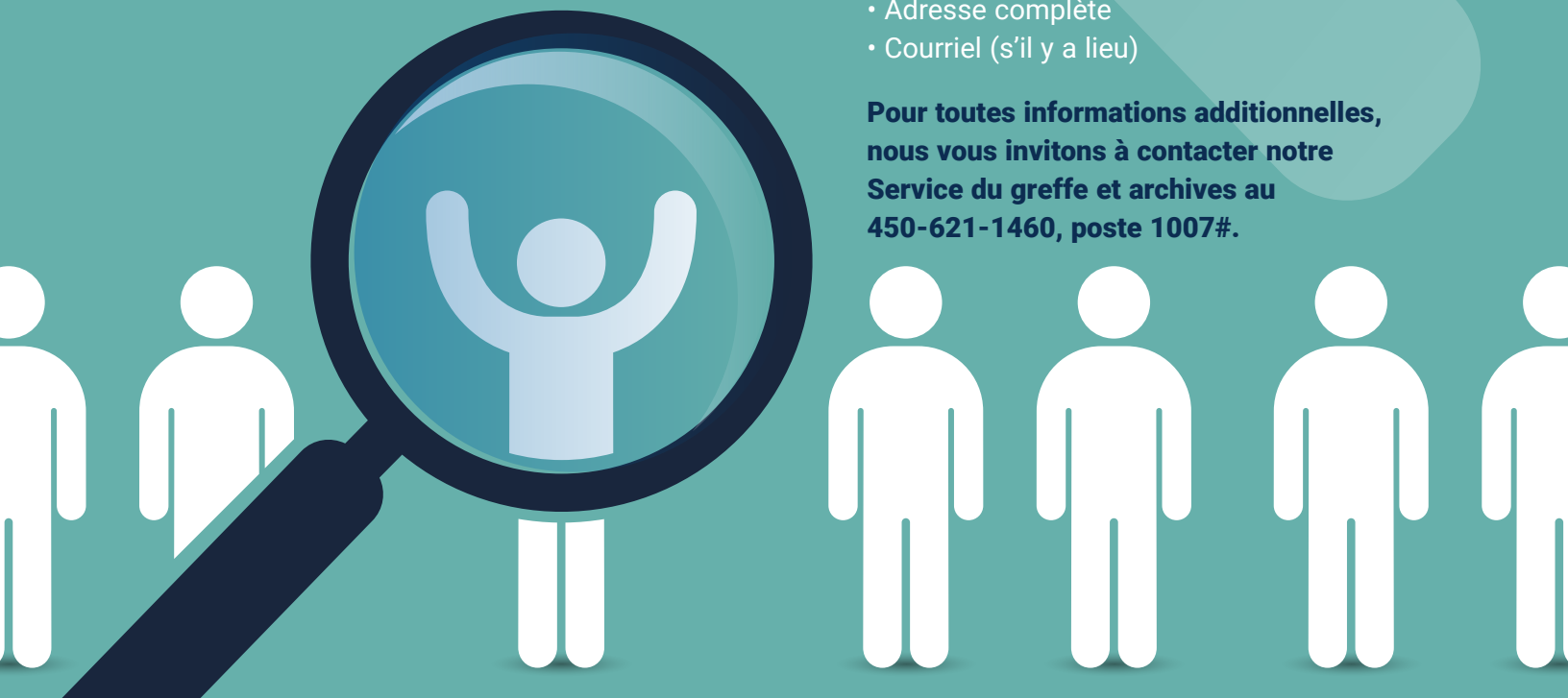
Par la poste

375, boulevard Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1

Chaque candidature devra comprendre les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Téléphone
- Adresse complète
- Courriel (s'il y a lieu)

Pour toutes informations additionnelles, nous vous invitons à contacter notre Service du greffe et archives au 450-621-1460, poste 1007#.



RÉOUVERTURE DU PARC CANIN DE BOIS-DES-FILION

C'est le jeudi 15 mai dernier que nous avons procédé à la réouverture du parc canin, situé au parc des Bâtisseurs, pour la saison estivale.

Pour l'occasion, plusieurs amis à quatre pattes, accompagnés de leurs maîtres, sont venus se dégourdir les mollets et se faire traiter aux petits oignons puisqu'il y avait une abondance de gâteries qui leur ont été remises.

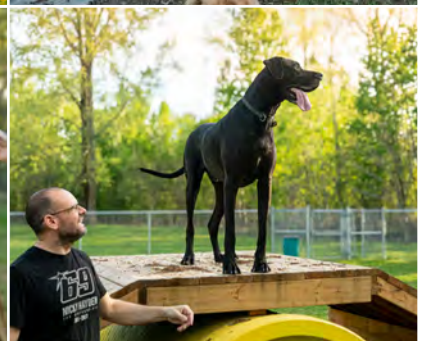
Donc, si vous souhaitez que votre chien puisse courir et japper sans déranger tout le voisinage, c'est au parc canin que vous devez vous rendre :

Parc canin de Bois-des-Filion Parc des Bâtisseurs

(voisin du garage municipal dans le parc Industriel)
Rue de la Sablière



De gauche à droite :
Denis Bourgeois, conseiller municipal et
Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion



BAL DE FINISSANTS 2025



Le bal de votre ado arrive enfin, c'est un événement unique pour souligner la fin de son secondaire et tous les efforts qu'il a fournis.

Lorsque les adolescents pensent au bal, ils ont l'esprit à la fête. C'est une occasion pour eux de s'amuser, de célébrer et de se retrouver entre amis. En tant que parent, penser à cette soirée peut entraîner un sentiment de fierté, mais aussi quelques inquiétudes. Que penser de l'image où robes de soirée et nœuds papillon côtoient alcool, drogues et sexualité lors de l'après-bal?

Pour la majorité des ados, cette image n'est pas la réalité. Comme parent, cette soirée est une occasion de plus pour renforcer les messages que vous souhaitez transmettre à votre jeune à propos de l'alcool, de la drogue et de la sexualité. Il peut être difficile d'aborder vos inquiétudes avec votre ado sans avoir l'air de ne pas lui faire confiance. Sachez que vous avez un rôle à jouer pour maximiser ses chances de vivre une belle soirée sans dérapage.

CONSEILS POUR LES PARENTS

Avec votre ado, profitez de l'occasion du bal et de l'après-bal pour...

- Connaître ses attentes vis-à-vis de la soirée et savoir ce que cette soirée représente pour lui;
- Parler de votre propre bal, des faits cocasses et de ce qui a rendu cette soirée inoubliable;
- Nommer vos inquiétudes face au bal et à l'après-bal, si tel est le cas.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ

Avez-vous pensé à poser ces questions à votre ado afin de vous assurer de sa sécurité?

- Où se déroulent le bal et l'après-bal?
- Comment s'y rendra-t-il?
- Y aura-t-il des adultes présents?
- Aura-t-il un moyen pour communiquer avec vous?
- Dort-il sur place?
- Par quel moyen en reviendra-t-il?

POUR UNE SORTIE DE *Bal* et d'après-bal **INOUBLIABLE**

Parents, vous avez un rôle à jouer!

ENSEMBLE > on fait avancer le Québec

Québec

Pour le retour à la maison

il est possible d'offrir à votre ado d'aller le chercher, lui et ses amis, de lui laisser de l'argent pour qu'il revienne en taxi ou de lui offrir des coupons de taxi prépayés. Dites-lui qu'avoir du plaisir et boire de façon raisonnable, c'est possible. Avoir du plaisir sans boire, c'est aussi possible!

Pour plus d'informations, consultez le document au :
publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/mosaik/16-314-02WF.pdf



BIENTÔT CONDUCTEUR D'UN CYCLOMOTEUR

L'utilisation d'un cyclomoteur (scooter ou mobylette) représente souvent une première expérience de conduite d'un véhicule à moteur sur la route. Bien que ce moyen de transport assure une certaine autonomie, il expose le nouveau conducteur à des risques d'accident.

D'une part, le conducteur de cyclomoteur a en général très peu d'expérience sur la route et peut avoir tendance à prendre plus de risques. D'autre part, tout comme le conducteur de moto, il est peu protégé et parfois difficile à voir. Il est donc particulièrement important qu'il apprenne à bien partager la route avec les autres usagers.

Un cyclomoteur est un scooter à 2 ou 3 roues dont la vitesse maximale est de 70 km/h. Il est équipé d'une transmission automatique et d'un moteur électrique ou à essence de 50 cm³ au maximum.

Le permis de conduire

Pour conduire un cyclomoteur, tu dois être titulaire d'un permis de conduire de la classe 6D.

Pour obtenir ce permis, tu dois :

- être âgé d'au moins 14 ans;
- suivre avec succès le cours de conduite;
- réussir l'examen théorique;
- réussir le test visuel.

L'examen théorique

Pour passer l'examen et le test visuel, tu dois prendre rendez-vous dans un centre de services de la Société de l'assurance automobile du Québec. L'examen théorique comporte des questions à choix multiple sur le Code de la sécurité routière, la signalisation routière et les techniques de conduite d'un scooter.

Les règles à respecter

Zéro alcool et points d'inaptitude

- Si tu as moins de 5 ans d'expérience, tu es soumis à la règle du zéro alcool. Tu dois aussi avoir moins de 4 points d'inaptitude à ton dossier.
- Si tu as 5 ans d'expérience ou plus, tu es soumis à la règle du zéro alcool jusqu'à 22 ans et au régime intermédiaire de points d'inaptitude jusqu'à 25 ans (jusqu'à 23 ans : 8 points; 23 ans et 24 ans : 12 points).

Pas de passager avant 16 ans

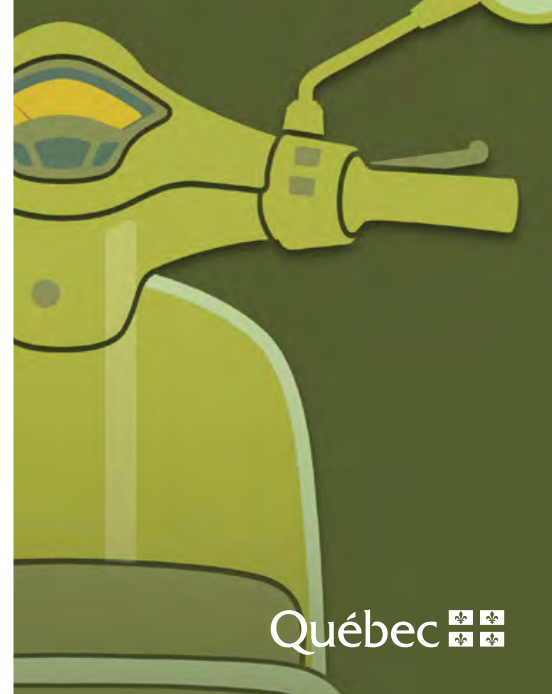
Avant l'âge de 16 ans, tu dois circuler seul sur ton cyclomoteur. Sinon, l'amende est de 100 \$.

Scooter modifié : interdit!

Un cyclomoteur modifié pour accroître sa vitesse ou sa puissance ne correspond plus à la définition de cyclomoteur. Les sanctions suivantes sont prévues pour le conducteur :

- Amende de 300 \$ à 600 \$
- Saisie pour 30 jours

BIENTÔT CONDUCTEUR D'UN CYCLOMOTEUR



Attention : Si tu es déjà titulaire d'un permis probatoire ou d'un permis de conduire un véhicule de promenade (classe 5) ou une motocyclette (classes 6A, 6B ou 6C), tu as automatiquement l'autorisation de conduire un cyclomoteur.

Pour plus d'informations, consultez le document au :

esdp.ca/wp-content/uploads/2023/05/bientot-conducteur-cyclomoteur.pdf



PROGRAMME SECOURS ADAPTÉ

PERSONNES VULNÉRABLES ET PROCHES AIDANTS



MISSION DU PROGRAMME

Le programme Secours adapté est un registre auquel les citoyens peuvent s'inscrire pour permettre aux services de sécurité incendie et de police d'être plus efficace lors d'interventions auprès des personnes vivant avec :

- une déficience intellectuelle, motrice, sensorielle ou organique;
- un trouble de santé mentale;
- une condition qui risque de les ralentir en cas d'évacuation d'urgence.

INSCRIPTION

L'inscription au programme est gratuite et peut être effectuée par les personnes admissibles, des membres de leur famille ou leur proche aidant. Tous les détails sur l'inscription sont disponibles en ligne ou par téléphone : villebdf.ca/secours-adapte ou **450 621-1460**.

IMPORTANT

Une fois inscrit, assurez-vous de transmettre tout changement de coordonnées et d'état de santé à votre Service de sécurité incendie.

CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements recueillis dans le cadre du programme Secours adapté demeurent confidentiels. Seuls le Centre de traitement des appels d'urgence (911), le Service de sécurité incendie et le Service de police de votre territoire y auront accès.



Mario Laframboise
Député de Blainville



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

369, boulevard Adolphe-Chapleau bur. 211
Bois-des-Filion, Québec J6Z 1H1
Téléphone : 450 430-8086
Télécopieur : 450 430-9795

Mario.Laframboise.BLA@assnat.qc.ca
Mario Laframboise - Député de Blainville
@LaframboiseMA

LE JARDINAGE

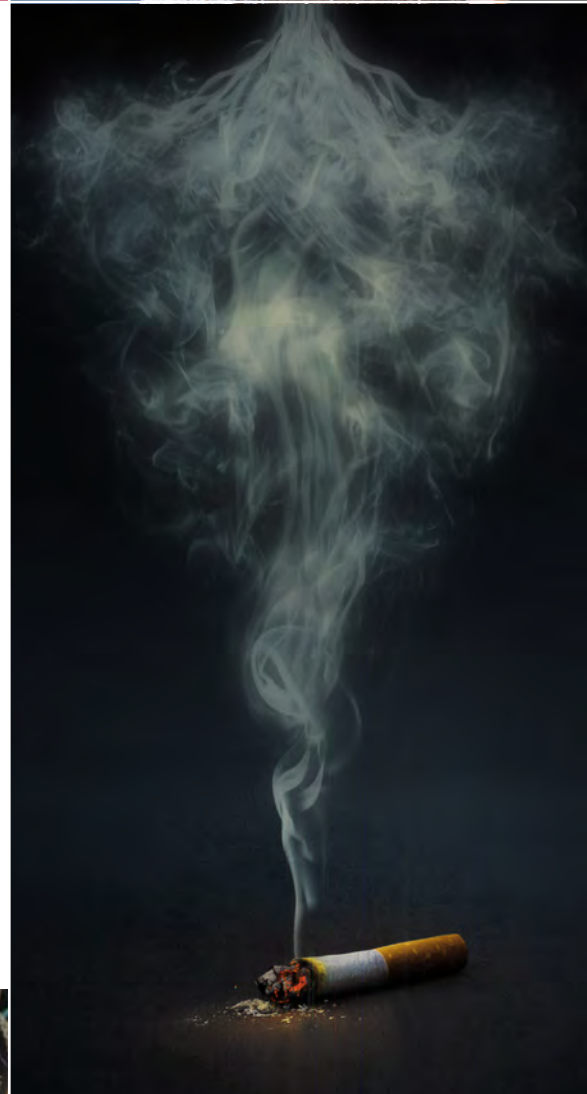
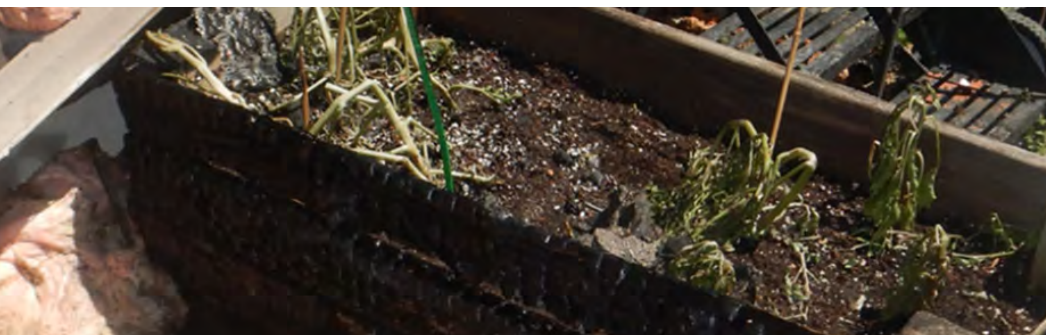
Pendant les périodes du printemps et de l'été, les zones de végétation peuvent devenir plus sèches et donc plus propices aux incendies.



QUELQUES CONSEILS

Pour jardiner de façon sécuritaire :

- Arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies, votre paillis, etc., tout en respectant la réglementation d'arrosage de votre municipalité;
- Privilégiez les pots en argile, car ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles;
- Entreposez vos sacs de terre à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible;
- Veuillez mettre les feuilles mortes ou autres déchets végétaux dans la collecte organique. Il est interdit de faire brûler les feuilles mortes et les déchets végétaux;
- Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles et un mégot peut se consumer durant plus de 3 heures! Vous pourriez donc facilement être responsable d'un incendie;
- Éteignez toujours vos mégots dans un cendrier ou dans un contenant non combustible (p. ex., boîte de conserve) rempli de sable ou d'eau;
- Placez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable;
- Assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints avant de vider le cendrier.



**UN MÉGOT JETÉ PAR TERRE SUFFIT
POUR QU'UNE FORÊT PARTE EN FUMÉE.**
Évitons les feux évitables.



Avec la participation financière de
Québec

RESURFAÇAGE ET SCÉLLEMENT DE FISSURES

La Ville entreprendra prochainement un projet de resurfaçage ainsi qu'un projet de scellement de fissures de plusieurs rues afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers de la route. Ces travaux permettront également de prolonger la durée de vie de nos infrastructures routières et d'assurer une meilleure qualité de la circulation. En effet, les travaux visent entre autres à réduire l'infiltration d'eau dans la chaussée causant des dommages lors des périodes de gel/dégel.

IMPACT SUR LA CIRCULATION :

Durant les travaux, certaines rues seront partiellement fermées à la circulation. Une signalisation adéquate guidera les automobilistes et les piétons.

PROJET DÉTARTRAGE

En 2024, la Ville a procédé au nettoyage de 600 mètres de conduites sur la 36^e Avenue Sud. Compte tenu des bons résultats, les travaux se poursuivent sur la rue Albert et la 36^e Avenue Nord, du boulevard Adolphe-Chapleau jusqu'à l'intersection de la rue Édouard-Lafortune. Ce projet a pour objectif d'améliorer le débit d'eau aux bornes incendie.



COIFFURE
Bois-des-Filion

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

<i>Homme</i>	Coupe stylisée
<i>Femme</i>	Barberie
	Rasage
	Mèches
	Coloration
	450 621-0222
	Lissant brésilien
	Bottox capillaire
	450 621-0223
	<i>Technicienne en santé capillaire</i>

coiffureboisdesfilion.com

410, ADOLPHE CHAPLEAU SUITE 100 ET 101
BOIS-DES-FILION, J6Z 1H7

les salons **greenchoice**
Coiffure eco-responsable

Produits 100% Québécois disponibles

LES FOYERS EXTÉRIEURS

IMPORTANT : Un certificat d'autorisation provenant de la Ville est obligatoire pour l'installation d'un foyer extérieur. Des frais sont applicables.

Communiquez avec le Service de l'aménagement du territoire pour connaître les tarifs et procédures d'obtention du certificat d'autorisation.

QUELQUES CONSEILS

Implantation

- Un foyer extérieur ne peut être installé que dans une cour arrière ou latérale;
- La distance entre le foyer extérieur et un bâtiment ne doit pas être inférieure à 5 mètres;
- La hauteur d'un foyer extérieur ne doit pas excéder deux mètres incluant la cheminée;
- Le foyer doit être installé sur une surface plate et incombustible;
- Le foyer ne doit jamais se retrouver sous le câblage électrique;
- Le foyer doit être implanté de façon que la chaleur qui s'en dégage ne cause aucun préjudice aux arbres ou autres végétations;
- Les matériaux autorisés pour la fabrication de foyer sont la brique ou la pierre;
- Le foyer doit être implanté de façon que la chaleur et la fumée qui s'en dégage ne causent aucun préjudice au voisinage.

Pare-étincelles

- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles sur toutes ses faces ou fermé;
- La cheminée doit être munie d'un pare-étincelles.

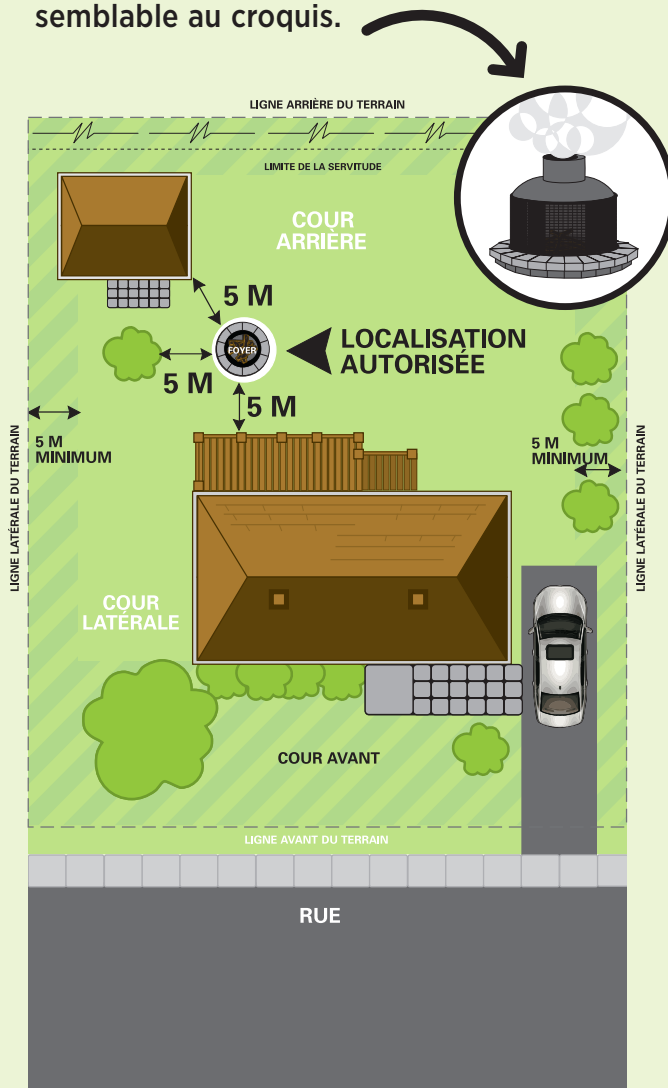
Utilisation

- Seules les bûches de bois naturel ou les bûches écologiques peuvent être employées dans le foyer;
- Ne pas utiliser le foyer lorsqu'un avis d'interdiction est en vigueur;
- Ne pas utiliser le foyer lorsque les vents dépassent 20 km/h.



OÙ INSTALLER MON FOYER EXTÉRIEUR?

Le foyer extérieur* doit toujours être muni d'un pare-étincelles semblable au croquis.



* L'installation d'un foyer extérieur nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation.

RAPPEL

CONCERNANT LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION PROVINCIALE SUR LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Pour celles et ceux qui l'auraient oublié, à compter du 30 septembre 2025, la nouvelle réglementation provinciale sur les piscines résidentielles entrera en vigueur.



POINTS IMPORTANTS

Clôtures obligatoires :

La réglementation impose des clôtures de sécurité autour des piscines résidentielles, avec des spécifications précises sur la hauteur, et les types de matériaux. Les clôtures doivent être suffisamment hautes et ne doivent pas permettre l'escalade.

Portes sécurisées :

Les portes menant à la piscine doivent être équipées de dispositifs de verrouillage automatiques ou de verrous à une hauteur hors de portée des enfants. Elles doivent être munies d'un dispositif de fermeture automatique et être verrouillées de manière sécuritaire.

QUELLES ACTIONS DEVEZ-VOUS ENTREPRENDRE DÈS MAINTENANT?

Il est essentiel de respecter ces nouvelles normes de sécurité avant la date limite du 30 septembre 2025. Si votre installation ne respecte pas ces exigences, nous vous encourageons à entreprendre les modifications nécessaires dès que possible.

Pour toute question relative à la conformité d'une piscine, il est possible de communiquer avec l'équipe du Service de l'aménagement du territoire. C'est avec plaisir que nous vous fournirons les informations nécessaires sur la réglementation applicable.

PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous planifiez des travaux sur votre propriété à Bois-des-Filion? Qu'il s'agisse d'une rénovation, d'un agrandissement, l'ajout d'une piscine ou de la coupe d'arbres, il est essentiel de vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est requis.

La Ville encadre les interventions sur les terrains privés afin d'assurer le respect des normes d'urbanisme, de sécurité et de préservation de l'environnement.

POURQUOI UNE RÉGLEMENTATION?

La réglementation en matière de permis vise à encadrer le développement harmonieux du territoire. Elle permet de garantir que les travaux sont sécuritaires, conformes aux règlements municipaux, et qu'ils s'intègrent bien dans le voisinage. Elle contribue également à protéger la qualité de vie des citoyens et la valeur des propriétés.

QUELLES INTERVENTIONS NÉCESSITENT UN PERMIS OU UN CERTIFICAT?

La plupart des travaux effectués sur une propriété privée requièrent une autorisation de la Ville. Voici quelques exemples fréquents :

- Construction ou agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire;
- Rénovations intérieures ou extérieures;
- Installation d'une piscine ou d'une clôture;
- Aménagement d'une entrée charretière ou d'un stationnement;
- Abattage d'arbres;
- L'aménagement paysager;
- Travaux de remblai ou de déblai.

Avant de commencer quoi que ce soit, il est recommandé de vérifier les exigences précises auprès du service de Service de l'aménagement du territoire de la Ville.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?

La demande de permis ou de certificat se fait généralement en remplissant un formulaire disponible en ligne ou au comptoir des permis. Des plans, croquis ou autres documents techniques peuvent être exigés selon la nature des travaux. Des délais de traitement sont à prévoir, alors mieux vaut planifier.

DES CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-RESPECT

Réaliser des travaux sans permis peut entraîner des sanctions : amendes, arrêt des travaux, voire démolition. En cas de doute, il vaut toujours mieux poser la question au Service de l'aménagement du territoire avant de débiter.



MON PERMIS, JE L'AFFICHE

Dès la réception de votre permis ou certificat d'autorisation, vous devez l'afficher dans une fenêtre visible de la rue.



LES P.I.I.A. ET LE RÔLE DU CCU

Certaines zones du territoire de Bois-des-Filion sont soumises à un règlement de plan d’implantation et d’intégration architecturale (P.I.I.A.). Ces secteurs font l’objet d’une attention particulière quant à l’intégration des projets dans leur environnement bâti et naturel.

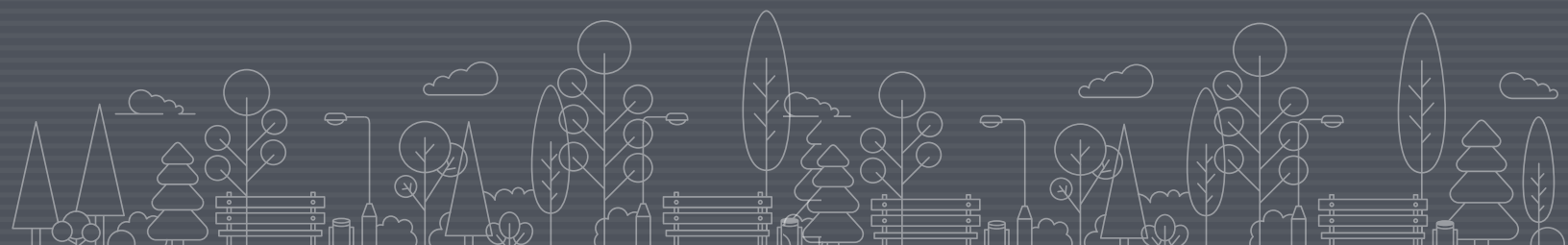
Lorsqu’un projet est situé dans une zone visée par un P.I.I.A., il doit faire l’objet d’une analyse qualitative par le comité consultatif d’urbanisme (CCU). Ce comité, composé de citoyens et d’un élu, émet une recommandation au conseil municipal sur la base de critères précis tels que l’architecture, les matériaux, l’implantation ou l’harmonisation avec le cadre existant.

Cela signifie que le processus d’approbation peut être un peu plus long et nécessite souvent des documents supplémentaires (plans d’élévation, esquisses, photos du voisinage, etc.). Ce mécanisme permet toutefois de préserver le cachet et la qualité de l’environnement urbain.

Respecter la réglementation municipale en matière de permis et certificats, c’est protéger votre investissement tout en contribuant à un développement durable et sécuritaire de la collectivité. Pour toute information, consultez le site web de la Ville de Bois-des-Filion ou communiquez avec le Service de l’aménagement du territoire.

PROCHAINES DATES DU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

Lundi 16 juin 2025	Lundi 14 juillet 2025	Lundi 18 août 2025	Lundi 22 septembre 2025
DATE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS	DATE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS	DATE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS	DATE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS
Nouvelle construction et agrandissement : Mercredi 28 mai 2025 (midi)	Nouvelle construction et agrandissement : Mercredi 25 juin 2025 (midi)	Nouvelle construction et agrandissement : Mercredi 16 juillet 2025 (midi)	Nouvelle construction et agrandissement : Mercredi 3 septembre 2025 (midi)
Autres demandes : Lundi 2 juin 2025 (midi)	Autres demandes : Lundi 30 juin 2025 (midi)	Autres demandes : Lundi 4 août 2025 (midi)	Autres demandes : Lundi 8 septembre 2025 (midi)



moins.
c'est mieux.

Nos efforts collectifs
sont positifs



Trier et réduire ses déchets, c'est la chose à faire. Visitez moinscestmieux.ca



Écocentre

BOIS-DES-FILION



690, rue de la Sablière, Bois-des-Filion | 450 621-1460, poste 3306 | villebdf.ca/ecocentre

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 11 h à 17 h
 Mardi : 11 h à 17 h
 Mercredi : 11 h à 17 h
 Jeudi : 11 h à 17 h
 Vendredi : 13 h à 19 h
 Samedi : 9 h à 17 h
 Dimanche : Fermé

TARIFICATION

Consulter le villebdf.ca pour la liste des tarifs aux résidents.

Pour les tarifs des non-résidents et autres informations, veuillez vous référer à la grille tarifaire sur le site Internet de la Ville ou consulter le règlement 1025 et ses amendements, concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers.

MODES DE PAIEMENT

- Carte de crédit (Visa et Mastercard)
- Carte de débit
- **Aucun argent comptant**

LES DÉCHETS JETÉS DANS LA TOILETTE



AVEZ-VOUS DÉJÀ CONFONDU VOTRE TOILETTE ET VOTRE POUBELLE?

Inconsciemment ou involontairement, il est possible que vous ayez déjà jeté dans vos toilettes quelque chose qui ne devait pas s'y retrouver : cheveux, médicaments, serviettes hygiéniques ou mouchoirs en papier, graisses et huiles de cuisine, produits hygiéniques, poissons de compagnie, produits menstruels ou condoms. Lorsque vous mettez tout autre chose que du papier hygiénique dans votre toilette, des conséquences négatives en découlent. En effet, si le papier de toilette porte ce nom, ce n'est pas une coïncidence. C'est la seule et unique chose, en dehors des excréments et de l'urine, qu'il est permis de mettre dans votre toilette!

Utiliser la toilette adéquatement permet de veiller à la protection des systèmes de plomberie. La plomberie résidentielle est conçue pour traiter les déchets corporels et le papier de toilette, rien d'autre! Ainsi, si des produits comme des lingettes hygiéniques se retrouvent dans les tuyaux, ces derniers peuvent se boucher. Cela représente un problème désagréable et surtout très coûteux.

Même si certains produits peuvent être étiquetés comme « biodégradables » ou « sécuritaire pour les toilettes », ne mettez rien d'autre que du papier hygiénique dans les toilettes. Les produits identifiés avec ces étiquettes se décomposent souvent beaucoup plus lentement que le papier de toilette, ce qui peut entraîner des problèmes. Par exemple, les lingettes dites biodégradables ne le sont pas réellement. Ainsi, une fois jetées dans les égouts elles se gorgent de graisses et d'eau et forment des masses visqueuses qui bloquent les canalisations.

Dans la même optique, en utilisant les toilettes de la bonne façon, vous veillez à la préservation des infrastructures de traitement des eaux usées. Puisque les stations d'épuration sont conçues pour traiter les déchets organiques et le papier de toilette, lorsque d'autres matières arrivent aux installations, des pannes nécessitant des réparations coûteuses peuvent survenir.

UNE UTILISATION APPROPRIÉE DES TOILETTES PERMET DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Bien souvent ce que l'on jette dans les toilettes se retrouve dans différents écosystèmes. Les médicaments déversés contaminent les sources d'eau impactant directement la faune et la flore aquatique. Par exemple, en raison de ce qu'on appelle les perturbateurs endocriniens, une réduction de la fertilité de certaines espèces de poissons est observable. Il s'agit de substances chimiques qui perturbent le fonctionnement des hormones. Ces substances se retrouvent notamment dans les pesticides et dans les pilules contraceptives et peuvent avoir pour impact une féminisation des poissons mâles. Ainsi, la fertilité des individus mâles diminue, de même que la fécondité de ceux-ci; la population globale de l'espèce se réduit à son tour.

En d'autres mots, il faut à tout prix éviter de mettre autre chose que du papier hygiénique dans les toilettes. Les utiliser comme une poubelle a des conséquences néfastes sur nos maisons, nos infrastructures publiques et sur notre environnement. Si vous avez besoin de vous départir de quelque chose, utilisez la poubelle, le recyclage ou encore le compost. Une chose est certaine, les toilettes ne sont jamais la solution!

Quoi mettre dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage.

VOICI COMMENT FAIRE →



EX.: LE SAC ET LA BOÎTE DE CÉRÉALES

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.

Vider et rincer légèrement le contenant.

Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

POUR PLUS D'INFOS, CONSULTEZ

BACIMPACT.CA

BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.



BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA



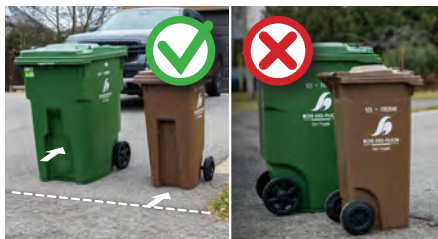
La collecte à Bois-des-Filion

Tout le monde est responsable de son bac

Il est de notre responsabilité de faciliter la collecte. On s'assure que notre bac est accessible pour les camions, qu'il est bien placé et qu'il n'est pas une nuisance pour autrui.



Comment positionner son bac



EN BORDURE DE RUE

À FAIRE :

- Placer vos bacs en bordure de rue et non dans la rue.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- S'assurer qu'il y ait une distance d'au moins 30 cm (un pied) entre vos bacs et tout autre objet notamment les automobiles.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue.
- Orienter les poignées vers la rue.
- Mettre vos bacs trop près d'une voiture ou tout autre obstacle.

POURQUOI?

- Mettre vos bacs dans la rue nuit au travail des déneigeurs et au passage des balais de rue, en plus de nuire à la circulation dans les rues étroites.
- Mettre vos bacs trop proches d'une automobile notamment constitue un risque qu'elle soit endommagée.



À PROXIMITÉ D'UNE PISTE CYCLABLE

À FAIRE :

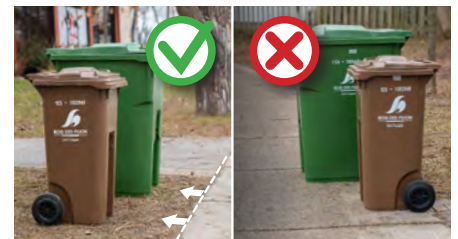
- Placer vos bacs en bordure de votre terrain et non sur la piste cyclable.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue ou dans une piste cyclable.
- Orienter les poignées vers la rue.

POURQUOI?

- Mettre les bacs sur une piste cyclable est dangereux pour les cyclistes qui doivent les contourner.



PRÈS D'UN TROTTOIR

À FAIRE :

- Placer vos bacs en bordure de votre terrain et non sur le trottoir.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue ou sur un trottoir.
- Orienter les poignées vers la rue.

POURQUOI?

- Mettre les bacs sur un trottoir est dangereux pour les piétons qui doivent les contourner.
- Mettre les bacs sur le trottoir nuit au travail des déneigeurs.

**Un bac bien placé...
un bac bien ramassé!**

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

QUEL AVENIR VOULONS-NOUS POUR NOS GÉNÉRATIONS FUTURES?

Dans le cadre du Plan vert 2024-2028 de la Ville de Bois-des-Filion, nous entamons une série d'articles sur les changements climatiques. Nous tenterons de démystifier les impacts possibles de ceux-ci sur notre ville.

Nous vous informerons sur les actions possibles en matière d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES); des actions permettant à chaque Filionois et Filionoises de limiter ses impacts sur le quotidien et d'offrir un meilleur environnement aux générations futures.

GAZ À EFFET DE SERRE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les gaz à effet de serre (ou GES) sont indispensables à la vie sur terre. Sans eux, la planète aurait une température moyenne de -18°C , ce qui serait presque invivable pour l'être humain.

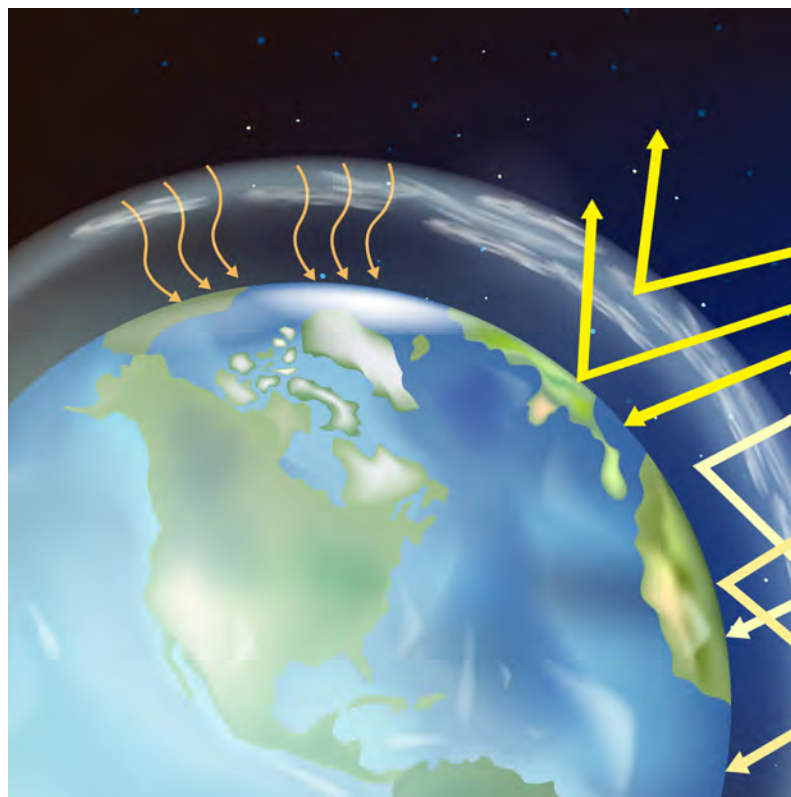
Avant l'avènement des usines et des machines industrielles (vers 1830), la température moyenne sur terre tournait autour de $13,5^{\circ}\text{C}$. Mais aujourd'hui, selon une étude de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la température moyenne à la surface de la planète a atteint $15,1^{\circ}\text{C}$ en 2024. C'est une hausse de $1,6^{\circ}\text{C}$ par rapport à la période 1850-1900.

Pourtant, lors de l'Accord de Paris sur le climat, adopté en 2015, les pays s'étaient engagés à limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C et si possible à le maintenir sous $1,5^{\circ}\text{C}$. Ces résolutions devaient nous permettre de réduire considérablement les impacts des changements climatiques.

Malheureusement, on est déjà en train de dépasser cette limite. Au Canada, le réchauffement climatique est de 2 à 3 fois plus rapide que le taux à l'échelle mondiale.

QU'EST-CE QUE L'EFFET DE SERRE?

Lorsque les rayons du soleil arrivent sur la terre, 50 % sont absorbés et réchauffent le sol, les océans et les montagnes, 20 % sont absorbés dans l'atmosphère créant ainsi les gaz à effet de serre (comme la vapeur d'eau ou le dioxyde de carbone) et les 30 % restant repartent dans l'espace. Les rayons de soleil qui sont retenus sur terre permettent de garder confortable sa température.

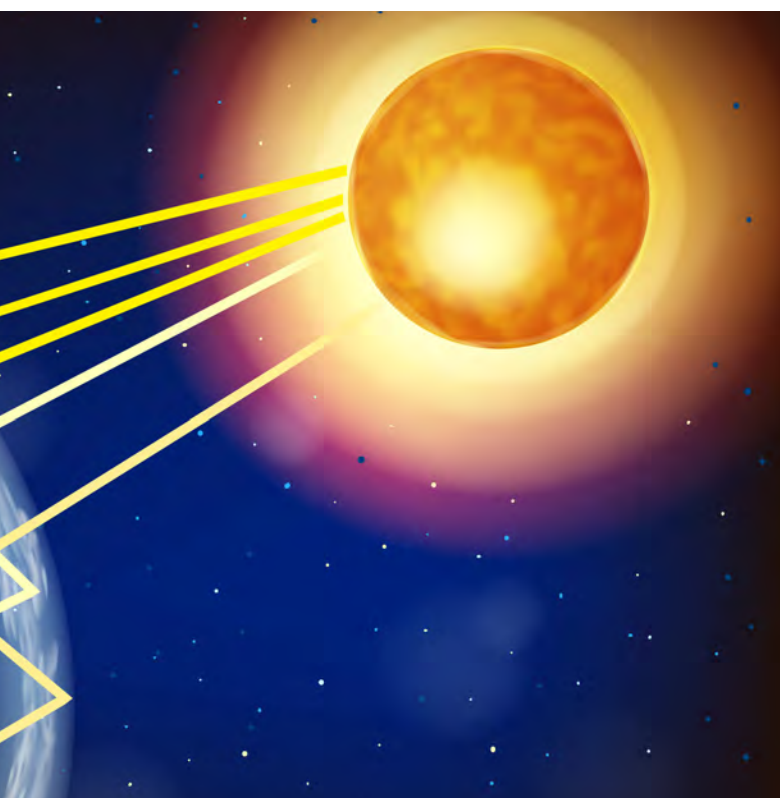


Mais depuis plusieurs années, les activités humaines, comme les usines, les transports et la déforestation ont augmenté la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cette couche devient alors de plus en plus épaisse et elle retient davantage de chaleur.

Aujourd'hui, environ 5 % seulement des rayons émis par le sol réchauffé repartent dans l'espace, le reste étant piégé dans l'atmosphère, ce qui réchauffe encore plus la planète. C'est comme mettre une couverture de plus en plus épaisse sur la terre qui garde de plus en plus de chaleur créant ainsi le réchauffement climatique.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES

Confirmé par la majorité des scientifiques mondiaux, et ce, depuis plusieurs années, l'augmentation considérable des GES dans l'atmosphère est de source humaine et provient de l'utilisation de combustibles fossiles (CO₂) ainsi que des procédés industriels. Ce gaz (CO₂) a une durée de vie de 100 ans.



POINT DE BASCULE : LA PLANÈTE, COMME NOTRE CORPS, A SES LIMITES

Pour l'être humain, une hausse de température, même légère, peut avoir des effets majeurs. Par exemple, une simple variation de 1,9°C dans la température du corps humain (de 37,5°C à 39,4°C) suffit pour créer un déséquilibre grave pour la santé.

C'est identique pour la terre, quelques degrés de plus suffissent à bouleverser de façon importante le climat, et de mettre en péril notre environnement, notre sécurité et notre qualité de vie.

Le fait d'ignorer ces hausses de température et de continuer à émettre autant de GES amène à transformer notre planète en un endroit de moins en moins habitable pour nous ainsi que pour les générations futures.

36,5°C à 37,5°C	Température corporelle normale
37,5°C à 38,3°C	Fièvre légère à modérée, signe d'une infection ou inflammation modérée.
38,4°C à 39,4°C	Fièvre préoccupante et nécessite souvent une surveillance médicale.
Plus de 39,4°C	Au-delà de 39,4°C, cela entraîne des complications (convulsions, déshydratation et risque de défaillance organique). Plus de 40,5°C Potentiellement très dangereux (lésions cérébrales, troubles cardiaques et autres complications graves).

Source : <https://www.save4planet.com/ecologie/68/ges-gaz-effet-serre> en date du 19 janvier 2022

**ENSEMBLE,
FAISONS DE BOIS-DES-FILION UN EXEMPLE
D'ENGAGEMENT POUR LA PLANÈTE !**

RETOUR DE LA PATROUILLE VERTE

Encore cette année, une étudiante en environnement arpentera les rues de Bois-des-Filion dans le but de sensibiliser les citoyen.nes aux enjeux environnementaux de la Ville et de faire un suivi de la gestion des matières résiduelles. Il est possible que vous l'observiez procéder à des inspections de bacs sur le territoire, ou que vous la croisie lors de divers événements.

COLLECTE SPÉCIALE DE DÉCHETS LE 2 JUILLET

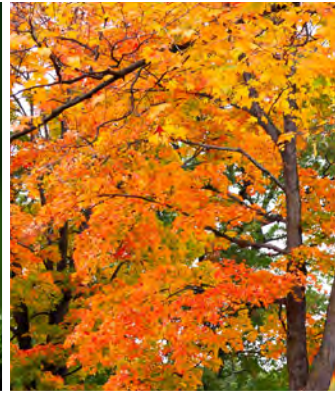
Veillez noter qu'en raison des nombreux déménagements occasionnés lors de la journée du 1^{er} juillet, la collecte de déchets du mercredi 2 juillet sera effectuée dans l'ensemble de la Ville. Il y aura aussi une collecte d'encombrants le 2 juillet, en plus de celle du lundi 21 juillet.



COLLECTE VOS RETAILLES DE CÈDRES

Jusqu'au 15 novembre 2025, le service de collecte des retailles de cèdres est offert gratuitement aux citoyen.nes de Bois-des-Filion par l'entreprise Arbressence. Pour faire ramasser vos retailles de cèdres, contactez directement Arbressence au **450 434-7512** ou rendez-vous en ligne au arbressence.ca/reservez/.

La collecte aura lieu au plus tard 48 heures ouvrables après la demande.



L'ILE GARTH UNE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE D'UNE GRANDE VALEUR

Saviez-vous qu'au sein de son territoire, la Ville de Bois-des-Filion compte une réserve écologique?

Ce milieu protégé n'est nul autre que l'île Garth que vous avez peut-être déjà aperçue en vous baladant dans le parc Riverain ou encore dans le parc de la berge Perron. En 2003, cette île de 17,23 hectares est devenue la 68^e réserve écologique du Québec.

Au cours des dernières années, la valeur botanique importante de l'île a été reconnue et protégée, notamment grâce à des chercheurs et chercheuses qui ont su mettre de l'avant le trésor écologique que renferme l'île.

En effet, si l'île Garth compte parmi les réserves écologiques du Québec, c'est parce que cette dernière regorge d'une variété unique de végétation qu'il faut à tout prix protéger. Tout d'abord, cette réserve protège des regroupements arborescents raréfiés dans la région, soit un groupement de micocouliers occidental et une érablière d'érable argenté et de caryer ovale. Les experts considèrent que cette érablière constitue l'un des plus beaux et des plus intègres peuplements de ce type dans le sud du Québec!

En effet, le caryer ovale, présent en abondance sur l'île Garth, est une espèce susceptible d'être désignée comme étant menacée ou vulnérable au Québec. En protégeant ce territoire, des espèces menacées présentes sur l'île se voient également protégées; c'est notamment le cas de l'érable noir et du staphylier à trois folioles.

Il est primordial de préserver ce milieu brut à son état naturel. L'île Garth est un des rares endroits de la région à ne pas avoir été aménagé par l'homme. Dans un milieu urbanisé, cette étendue végétale est plus qu'appréciable!

CINQ ACTIONS POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

L'eau potable est une ressource naturelle extrêmement précieuse. Il est important de consommer cette dernière avec précaution et de manière consciencieuse. En période de chaleur extrême, la demande est souvent encore plus grande, il faut donc faire encore plus attention à sa consommation afin de limiter les dommages sur le système d'aqueduc de la Ville. En effet, une demande excessive crée une pression sur le système tout entier, ce qui peut le fragiliser et même l'endommager.

VOICI LE CINQ ACTIONS POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

1. Arrosage

Une grande partie de l'eau utilisée à l'extérieur est gaspillée : elle s'évapore où elle ruisselle. Ainsi, afin d'éviter au maximum le gaspillage d'eau, arrosez tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter l'évaporation. Aussi, gardez en tête que l'asphalte ne pousse pas, alors il est inutile de l'arroser!

2. Nettoyage

Afin d'économiser de l'eau potable, privilégiez un « nettoyage à sec ». Par exemple, plutôt que de nettoyer le revêtement extérieur ou le stationnement de votre maison à l'aide d'un boyau d'arrosage, utilisez un balai!

3. Bain et douche

La douche est la plus grande source de consommation d'eau chaude. Privilégiez une douche plus courte plutôt qu'un bain. Cela permettra de réduire votre consommation d'eau potable en plus de faire diminuer votre facture d'électricité.

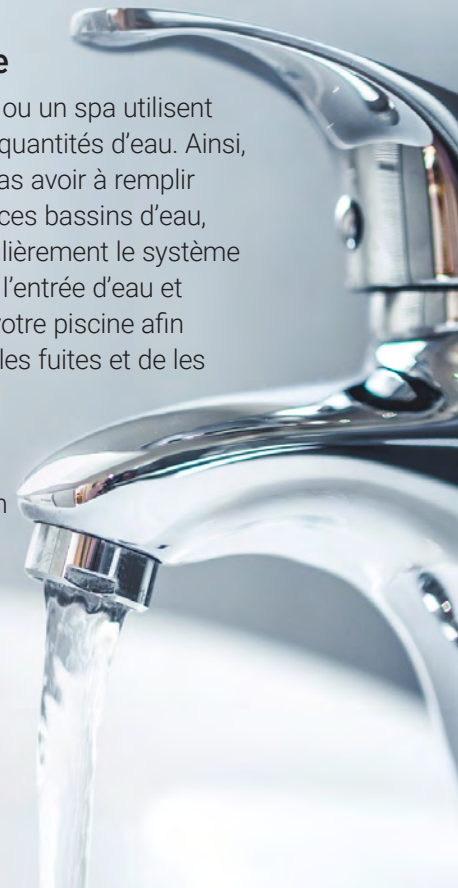
4. Robinets

L'utilisation des robinets représente généralement 20 % de la consommation d'eau d'une résidence. Afin de limiter au maximum le gaspillage, fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains, brossez les dents ou que vous vous rasez. Bref, ne laissez jamais l'eau couler inutilement.

5. Piscine

Une piscine ou un spa utilisent de grandes quantités d'eau. Ainsi, afin de ne pas avoir à remplir inutilement ces bassins d'eau, vérifiez régulièrement le système de filtration, l'entrée d'eau et la paroi de votre piscine afin de détecter les fuites et de les réparer.

Pour limiter l'évaporation de l'eau, couvrez la piscine lorsqu'elle n'est pas utilisée.



À BOIS-DES-FILION,

RÉDUISONS
NOTRE CONSOMMATION D'EAU



BOIS-DES-FILION

villebdf.ca

VOS ÉLUES ET ÉLUS À L'ŒUVRE

Journée des organismes

Belle réussite pour cette première édition, le dimanche 4 mai au Chalet des citoyens; vous étiez nombreux et nombreuses à vous être déplacés pour venir rencontrer et vous informer sur les différents services communautaires, sportifs et culturels de la Ville qui étaient tous représentés lors de cet événement. De plus, vous pouviez aussi trouver de l'information sur de nombreux services offerts par la Ville et poser toutes vos questions à vos élus. Et pendant que vous vous renseigniez, jeunes et moins jeunes pouvaient s'amuser à l'extérieur.

Collecte de sang du maire

Beau succès pour la collecte de sang du maire de Bois-des-Filion, puisque 66 personnes se sont déplacées le 18 avril dernier pour donner du sang alors que l'objectif était de 60. D'ailleurs, le maire lui-même, Gilles Blanchette, a donné l'exemple.



De gauche à droite : Benoist Latour, Odette Filion, Gilles Blanchette, maire de Bois-des-Filion, Ginette Gagné-Stoklosa, Gilbert Guérette, Denis Bourgeois





De gauche à droite : Odette Filion, Denis Poirier, Ginette Gagné-Stoklosa, conseiller.ères municipaux

Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion

Le jeudi 17 avril dernier, le Chalet des citoyens accueillait le traditionnel dîner de l'amitié organisé par l'Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion. Beaucoup de plaisir et de sourires pour notre centaine d'ainé.es qui y ont pris part. D'ailleurs, pour rien au monde nos conseiller.ères municipaux n'auraient manqué cette fête.

Gala de patinage artistique de Sainte-Anne-des-Plaines

Le samedi 12 avril se déroulait la 41^e édition du Gala de patinage artistique de Sainte-Anne-des-Plaines et encore cette année, ce fut un beau succès. Plusieurs dizaines de patineuses et de patineurs, dont certains de Bois-des-Filion, se sont relayé.es sur la glace du Centre sportif, sous les regards ébahis des spectateurs et spectatrices et encore cette année, Bois-des-Filion s'est fait un point d'honneur d'encourager l'événement.



Gilbert Guérette, conseiller municipal faisant la mise au jeu officielle de la Coupe Chevrolet



De gauche à droite : Gilbert Guérette, conseiller municipal de Bois-des-Filion, en compagnie de la mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines, Julie Boivin

Coupe Chevrolet 2025

Du 17 au 20 avril dernier, plus de 3 400 hockeyeurs de partout au Québec se sont affrontés lors de 394 matches organisés dans le cadre de la Coupe Chevrolet, et ce, sur 18 glaces de la région des Laurentides-Lanaudière. Les meilleurs joueurs des catégories M11 jusqu'à junior ont donc croisé le fer pour mettre la main sur le prestigieux trophée.

DEPUIS LE
**1^{er} janvier
2025**

**SEULS LES
PAIEMENTS PAR
CARTE DE DÉBIT,
CARTE DE CRÉDIT,*
CHÈQUE
SERONT ACCEPTÉS**



**PLUS
AUCUN PAIEMENT
EN ESPÈCES**

Salle de quilles
Bibliothèque
Service des loisirs
Piscine municipale
Hôtel de ville
Centre culturel



BOIS-DES-FILION

**Des frais de 3 % pourront être appliqués pour les paiements par carte de crédit.*

BIBLIOTHÈQUE

Programmation été 2025

Pour connaître tous les détails de la programmation, consultez le site Web de la bibliothèque : biblio.villebdf.ca/activites



Tu as entre 6 et 12 ans? Inscris-toi au Club des aventuriers du livre! Inscription à partir du lundi 26 mai 2025 à la bibliothèque ou en ligne. Tu dois avoir ta carte d'abonné.e pour t'inscrire.

DU 25 JUIN AU 13 AOÛT 2025 INCLUSIVEMENT

Sous le thème de la nature, participe à différentes activités tous les mercredis. Des prix à gagner grâce à ton cahier de l'Aventurier que tu devras remplir tout au long de l'été! Procure-toi le dépliant des activités du Club à la bibliothèque!

Exposition à la bibliothèque

Dernière chance! Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, laissez-vous séduire par les œuvres de l'artiste Julianne. L'exposition est ouverte à tous et à toutes et met en lumière son talent unique. Vous pourrez découvrir ses créations jusqu'à la mi-juin.



Abonnez-vous à nos réseaux sociaux

pour connaître les nouvelles activités ajoutées à notre programmation, afin de suivre l'actualité et recevoir des suggestions de lecture.

 facebook.com/biblio.bdf

 Instagram : [@biblio.bdf](https://instagram.com/biblio.bdf)

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	10 h à 20 h
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	13 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le mardi 24 juin ainsi que le mardi 1^{er} juillet.

COORDONNÉES

60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion
450 621-1460, poste 4101
biblio@villebdf.ca
biblio.villebdf.ca

Culture
et Communications
Québec 

La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère de la Culture et des Communications pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

Fête nationale du Québec

24 juin dès 10 h

Stationnement du Chalet des citoyens
(30, montée Gagnon)

10 h Volée de cloches

12 h Ouverture de la piscine municipale
Gratuit pour tous

13 h Ouverture du site
Activités familiales

- Maquillage
- Jeux de kermesse
- Jeux gonflables
- Animaux électriques
- Jeux actifs animés par les animateurs du camp de jour
- Cantine et service de bar (\$)
- Articles lumineux (\$)

17 h Fin des activités familiales

Fermeture de la piscine
Poursuite de la cantine et service de bar (\$)

19 h Spectacle de Garden Groove

20 h Mot du maire et des dignitaires
Hommage au drapeau

20 h 15 Spectacle de Marc Hervieux
Les grands succès du Québec

21 h 45 Spectacle laser

22 h Fin des festivités



INFORMATIONS

- Restauration et service de bar disponible sur le site (\$)
- Apportez une bouteille d'eau réutilisable vide (point d'accès gratuit à l'eau)
- Apportez votre chaise pliante
- Privilégiez le transport en commun, à vélo ou à pied
- Stationnements disponibles à proximité

RÈGLEMENTS DU SITE

- Les boissons alcoolisées, les contenants de verre, canettes ou tout autre contenant de verre ou métal provenant de l'extérieur du site, sont interdits et seront confisqués.
- Les chiens, les bicyclettes et les vélomoteurs sont également interdits sur le site.
- Site sans fumée

INFORMATIONS ET PROGRAMMATION COMPLÈTE

villebdf.ca/fete-nationale ou 450 621-1460, poste 2101#



En partenariat avec : Québec



Patrimoine canadien Canadian Heritage



HOCKEY MINEUR

INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de Hockey Canada dès le mardi 3 juin 2025.

Inscription : [Inscription.hockeycanada.ca/inscription](https://inscription.hockeycanada.ca/inscription)

Début de la saison : Semaine du 4 septembre 2025

Information : vpadmahmsadp@gmail.com

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Clientèle : Dès 3 ans.

Durée : De septembre à avril avec un spectacle d'envergure à la fin de l'année. La participation au spectacle est facultative et soumise à l'autofinancement.

Inscriptions : Les inscriptions se feront sur la plateforme Uplifter à partir du 2 juillet.

Pour tous les détails : cpasadp.com

Information : cpasadp@hotmail.com

Facebook : CPA Sainte-Anne-des-Plaines

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

ÉTÉ 2025

Restez à l'affût sur nos réseaux sociaux pour les cours et activités offertes pour la saison été 2025.

Pour plus d'informations :
450 621-1460 poste 2101#

PISCINE

30, MONTÉE GAGNON

Du samedi 21 juin à midi jusqu'au au 1^{er} septembre 20 h.

JEUX D'EAU

PARC ÉMILE-PIGEON

Accès gratuit

Jeu d'eau avec activateurs de sol

TENNIS

PARC DES ARTILLEURS

2 terrains disponibles

LA PASSE PLEIN AIR GAT GROUPE PLEIN AIR TERREBONNE

Bienvenue au Groupe Plein Air Terrebonne

Alerte! Vents violents et orages en approche!
25% de rabais sur la location de vélo de montagne

50% sur la location d'embarcation tous les vendredis de l'été

mistral LAURENTIDES HOCKEY FÉMININ

ASSOCIATION HOCKEY FÉMININ DES LAURENTIDES

BIENVENUE AUX FILLES DE 4 ANS (M7) À 20 ANS (M21)

INFO

WWW.AHFLAURENTIDES.COM

Pour plus d'informations ou pour les inscriptions, juste à scanner ici

TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

Afin de garder les terrains en bon état, les lieux propres et pour faciliter le bon déroulement des activités, nous vous demandons de respecter les règlements. Merci d'être courtois et respectueux avec les autres usagers.

Vous pouvez signaler toute défectuosité ou anomalie sur ces installations en composant le numéro de téléphone suivant : 450 621-1460, poste 2101#.

Les terrains de tennis et de pickleball sont accessibles gratuitement de la fin avril à octobre, de 9 h à 22 h pour le tennis et de 9 h à la tombée du jour pour le pickleball.

NOUVEAUTÉ!

Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour connaître la date d'ouverture de nos **4 NOUVEAUX TERRAINS DE PICKLEBALL** au parc Paul-Perron.

RÈGLEMENTS

1. Il est obligatoire de porter des souliers de course ne marquant pas la surface.
2. Il est interdit :
 - de manger ou de fumer sur les terrains;
 - d'utiliser des contenants de verre;
 - d'utiliser les terrains à d'autres fins que pour la pratique du sport pour lequel il est conçu (tennis ou pickleball);
 - d'utiliser les terrains pendant les périodes d'entretien.
3. La Ville de Bois-des-Filion ne peut être tenue responsable des objets perdus ou volés ainsi que des accidents ou blessures qui peuvent survenir lors de la pratique du sport.
4. Les activités spéciales et les cours offerts par la Ville ont préséance sur les activités de pratique libre.
5. La période de jeu est de 1 heure pour les joueurs et joueuses évoluant en simple et de 2 heures pour celles et ceux évoluant en double.
6. Limite de 4 personnes par terrain.
7. Les changements se font aux heures fixes ex : 17 h, 18 h. Dans le cas où les terrains ne sont pas fréquentés, la personne pourra, si elle le souhaite, poursuivre son jeu pour une période additionnelle. Le temps alloué pour attendre votre partenaire est de 5 minutes.
8. **La priorité de jeu demeure aux résident.es de Bois-des-Filion.**

Merci de demeurer courtois et respectueux!



SALLE DE QUILLES
BOIS-DES-FILION

FERMÉE À PARTIR DU 24 JUIN JUSQU'AU 10 AOÛT 2025.

PLONGEZ DANS L'ÉTÉ À LA PISCINE MUNICIPALE DE BOIS-DES-FILION !

ACTIVITÉS

24 juin - Fête nationale (gratuit pour tous)
5 juillet - Fête des enfants
20 au 26 juillet - Semaine de la
prévention de la noyade (SNPN)
7 août - Fête du sport



COURS DE NATATION

Programme « Nager pour la vie »
de la Société de Sauvetage

Session d'une durée de 8 semaines
débutant le lundi 23 juin

INSCRIPTIONS EN LIGNE
le 2 juin à 13 h

- *Réservations en ligne seulement
- *Les places sont limitées
(fin des inscriptions le 20 juin)
- *Piscine chauffée
- *Cours de groupe la fin de semaine
- *Bienvenue aux non-résident.es !

HORAIRE DES BAINS LIBRES

Ouverture le 21 juin
Saison régulière de 12 h à 21 h
Du 25 au 29 août de 17 h à 20 h
Fermeture la fin de semaine du 30-31 août
et 1er septembre de 12 h à 20 h

TARIFICATION DES BAINS LIBRES

RÉSIDENT.ES : 2 \$
25 entrées pour 25 \$
50 entrées pour 50 \$
Gratuit les mercredis !
Gratuit pour les 6 ans et moins
(preuve exigée)

NON-RÉSIDENT.ES :
carte de 115 \$ pour 15 passages

- *Veuillez noter que les heures peuvent
être modifiées sans préavis selon les
conditions météorologiques
- *Preuve de résidence
avec photo demandée

Pour consulter l'horaire détaillé des cours de natation ainsi que les
prix, rendez-vous sur le site internet de la Ville au
villebdf.ca



LES DIMANCHES EN CHANSON

SPECTACLES
EXTÉRIEURS
GRATUIT

AU PARC

MARCEL-PROVOST

(30, montée Gagnon, accessible depuis le stationnement du Chalet des citoyens).

En cas de pluie :

Les spectacles se tiendront à l'intérieur du Chalet des citoyens (30, montée Gagnon).



Prenez note que ces concerts font partie d'une collaboration avec les 7 villes de la MRC Thérèse-De Blainville, procurez-vous la programmation complète des concerts sur le site de la ville.

Informations :

villebdf.ca/dimanches-en-chanson
450 621-1460, poste 2101

CINÉMA EN PLEIN AIR

DES FILMS SOUS LES ÉTOILES EN FAMILLE!

GRATUIT

OÙ?

MARCEL-PROVOST

(COIN ADOLPHE-CHAPLEAU ET 55^E AVENUE)

QUAND?

À LA TOMBÉE DU JOUR

EN CAS DE PLUIE :

AU CHALET DES CITOYENS
(30, MONTÉE GAGNON)

À APPORTER :

CHAISE PLIANTE, BREUVAGE, GRIGNOTINES ET
CHASSE-MOUSTIQUE (LES BOISSONS ALCOOLISÉES
ET CONTENANTS DE VERRE SONT INTERDITS.
SITE SANS FUMÉE. CHIENS INTERDITS.

INFORMATION :

villebdf.ca ou 450 621-1460, poste 2101

MAIS
SOUFFLÉ
GRATUIT



11 JUILLET
MLLE BOTTINE

15 AOÛT
SONIC 3

LA VILLE DE BOIS-DES-FILION, FIÈRE PARTENAIRE
DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC 2026!

**BRILLER DE
MILLE JEUX**

**27 FÉVRIER
AU 7 MARS 2026**



BLAINVILLE 60^E
FINALE DES JEUX DU QUÉBEC 2026

Le 15 juin



JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES



Désignée journée officielle par les Nations Unies depuis 2006, de nombreuses communautés au Canada dont Bois-des-Filion marquent le 15 juin comme une journée qui reconnaît l'importance de la maltraitance des aînés comme une question de santé publique et de droits de la personne.

Partout au pays, on souligne la journée en accroissant la visibilité de ce problème, en partageant des informations sur la maltraitance et la négligence, et en faisant la promotion des ressources et services qui peuvent améliorer la sécurité et le bien être des personnes aînées.

Québec 

LA MALTRAITANCE EN CHIFFRE

Le rapport d'enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Institut de la statistique du Québec publié en 2020 révèle qu'en 2019,

près de 6 % des personnes âgées vivant à domicile au Québec ont déclaré avoir vécu au moins un type de maltraitance dans les 12 mois précédant l'enquête.

Ce qui représente quelque 79 000 Québécoises et Québécois. À noter que ce chiffre exclut toute situation de maltraitance vécue en CHSLD. Ce constat renforce l'importance de s'unir et d'agir pour prévenir et contrer la maltraitance envers les personnes âgées dans nos milieux.

Entre 2020 et 2030, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait augmenter de 38 %, passant de 1 milliard à 1,4 milliard, dépassant le nombre de jeunes dans le monde. Cette augmentation sera la plus importante et la plus rapide dans les pays en développement. Une plus grande attention doit être accordée aux défis spécifiques auxquels sont confrontées les personnes âgées, notamment dans le domaine des droits de l'homme.

La maltraitance des personnes âgées est un problème qui existe à la fois dans les pays en développement et dans les pays développés, mais, qui est généralement sous-estimé à l'échelle mondiale. Les taux ou estimations de prévalence n'existent que dans certains pays développés - allant de 1 % à 10 %. Bien que l'étendue des mauvais traitements envers les aînés soit inconnue, sa signification sociale et morale est évidente. Elle exige une réponse globale à multiples facettes, qui se concentre sur la protection des droits des personnes âgées.

www.aideabusaines.ca/

DES SERVICES POUR NOS AÎNÉES

- **Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion**
450 420-3448
agedorbfd.com
(Cours de danse, cartes, quilles, formation, bingo, etc.)
- **Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp**
450 430-5056
cab-solange-beauchamp.com
(Accompagnement transport, popote roulante, impôts, menus travaux, etc.)
- **Cercle des fermières**
514 262-3162
- **Chevalier de Colomb conseil 5661**
450 621-0579
- **Coopérative de solidarité et d'entraide des Mille-Îles**
450 818-6300
(Pour favoriser le maintien à domicile)
- **Friperie de Bois-des-Filion**
450 420-3448
(Vêtements)
- **Service d'aide Saint-Maurice**
450 621-3354
(Aide alimentaire)
- **Parents-secours**
514 917-8095

Une équipe multidisciplinaire à votre service



- Prédémarrage
- Démarrage
- Croissance
- Acquisition
- Transfert d'entreprise

Service de développement économique et entrepreneurial

Un accompagnement sur mesure pour chaque étape de votre parcours entrepreneurial !



Service gratuit

- Notre accompagnement est adapté à votre secteur d'activité: commerce de détail, transformation agroalimentaire, industrie manufacturière, tourisme, culture, économie sociale, économie circulaire, services, technologies de l'information, etc.
- Notre mission est de fournir aux entrepreneur.e.s les outils nécessaires à leur réussite, y compris des solutions financières telles que des **subventions** ou des **prêts (FLI/FLS)** pouvant atteindre 250 000 \$.

Contactez-nous!

- ☎ 450-621-5546
- 🌐 www.mrc-tdb.org
- ✉ dee@mrc-tdb.org
- 📍 201-304 boulevard du Curé-Labelle
Sainte-Thérèse, Québec. J7E 2X6





Vous pratiquez un sport d'élite, une activité artistique ou culturelle, individuel ou en groupe

FAITES-LE NOUS SAVOIR!

NOUS PARTAGERONS VOS ŒUVRES, RÉSULTATS ET EXPLOITS DANS LES PROCHAINES ÉDITIONS DU BOISÉ!

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS À ville@villebdf.ca



BOIS-DES-FILION

Pour tous les services municipaux
450 621-1460
 ville@villebdf.ca



Pour toute urgence	9-1-1
Grand Montréal	211
Police (non urgent)	450 471-4121
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 433-2777
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
SPCA Monani-Mo (animaux errants/perdus)	450 302-3415
Tel-Aide	514 935-1101
Parents secours	514 917-8095
Info-Santé	811

Associations sportives

Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.cstitans.com
Association de baseball mineur (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Association de ringuette	
Saint-Eustache-Boisbriand	www.ringuette-arseb.org
Club de gymnastique Royal Gym	royalgym.ca
Club de Taekwondo	www.taekwondoboisdesfilion.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com
Groupe plein air Terrebonne	450 471-1933
Mistral des Laurentides (hockey féminin)	info@ahflaurentides.com

Autres services

Cour municipale	450 961-2001
Office municipal d'habitation	450 621-3722
OMH Thérèse-De Blainville	450 434-1149

Députés

Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086
Député fédéral Mme Louise Chabot	450 965-1188

Promotion économique

MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546
---------------------------------	--------------

Organismes bénévoles

Atelier Altitude	450 437-5053
Association de l'âge d'or	450 420-3448
Autisme Laurentides	450 569-1794
Centre de prévention du suicide Faubourg	450 565-0490
Cercle des Fermières	514 262-3162
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	cadetsbdf@hotmail.ca
Friperie de Bois-des-Filion	450 621-5521
Groupe Marraine Tendresse	450 435-6924
Maison de la famille	450 965-0666
Moisson Laurentides	450 434-0790
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville fleurie	450 621-1460, poste 9903
Parents-secours	514 917-8095

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Centre de services scolaires des Mille-îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686

Paroisse

Saint-Luc	450 621-5521
-----------------	--------------

Transport

Réseau de transport métropolitain	
Secteur Couronne-Nord	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca
Taxibus	579 275-0301

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
----------------	--------------